

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

UFF RENDEMENT DIVERSIFIÉ

PART C - ISIN : FR0010383422

ABEILLE ASSET MANAGEMENT - AÉMA GROUPE



Objectifs et politique d'investissement :

■ Classification de l'OPCVM : -

■ Description des objectifs et de la politique d'investissement :

- Le FCP est un OPCVM nourricier de l'OPCVM Maître Rendement Diversifié M. Il est investi entre 85% et 100% de son actif net en parts de l'OPCVM Maître Rendement Diversifié M. Le reste du portefeuille pourra être investi en liquidités dans la limite de 10% de son actif net.

- Son objectif de gestion est identique à celui de l'OPCVM Maître, c'est-à-dire : « de bénéficier, sur un horizon de placement recommandé de trois ans, d'un investissement sur les marchés obligataires et de façon moindre sur les marchés actions de toutes zones géographiques, tout en optimisant le profil de risque/rendement du fonds. ». Sa performance pourra être inférieure à celle du Maître du fait de ses frais de gestion propres.

- Le portefeuille de l'OPCVM Maître sera structuré en fonction du processus de gestion suivant : « Le processus de gestion se fondera sur une analyse macro-économique permettant de définir un scénario en matière de sensibilité, de positionnement sur la courbe des taux, d'allocation entre émetteurs, ainsi que de définir les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques. En fonction des anticipations et des scénarii privilégiés par la gestion, ainsi que de son appréciation des marchés actions, chacun des secteurs économiques sera surpondéré ou sous-pondéré. Les valeurs seront ensuite sélectionnées à partir de plusieurs critères comme leur potentiel de valorisation, leur maturité et leur négociabilité sur les marchés, les perspectives de croissance des sociétés émettrices, la qualité de leur management et de leur communication financière ou leur notation. ».

■ Caractéristiques essentielles :

- La stratégie de gestion de l'OPCVM Maître est discrétionnaire quant à l'allocation des actifs et à la sélection des valeurs.

- Le portefeuille de l'OPCVM Maître : « sera exposé entre 70% et 100% de l'actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire, via des titres en direct et/ou par l'intermédiaire d'OPC. Il sera réalisé directement en titres de toutes maturités émis par des émetteurs relevant indifféremment du secteur privé ou public. Le FCP pourra également détenir des obligation contingentes convertibles (dites « CoCos ») entre 0 et 10%.

- Les titres relèveront de toutes notations. Le FCP pourra également investir dans la limite de 100% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent).

- Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

- La fourchette de sensibilité de l'OPCVM sera comprise entre 1 et +8.

- Le reste du portefeuille sera exposé, via des titres en direct et/ou par l'intermédiaire d'OPC, entre 0% et 30% de l'actif en actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital et aux droits de

vote de sociétés. Il sera réalisé indifféremment par investissement direct en titres émis par des sociétés cotées de toutes tailles de capitalisation et relevant de tous secteurs économiques. L'exposition du portefeuille sera réalisée directement via des titres en direct et/ou par l'intermédiaire d'OPC et indirectement par des instruments financiers à termes.

- L'OPCVM interviendra sur toutes zones géographiques et toutes devises, l'exposition aux pays émergents et au risque de change pouvant être portée chacune jusqu'à 100% de l'actif net.

- Le FCP pourra par ailleurs investir jusqu'à 20% de l'actif net en parts ou actions d'OPC. ».

■ Indicateur de référence :

- Le type de gestion du FCP nourricier s'apprécie au travers de celui de son OPCVM maître.

- L'indicateur de référence de l'OPCVM Maître est l'indice composite suivant (cours de clôture, coupons/dividendes réinvestis) :

■ 85% : Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate : Le Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate est un indice obligataire composé des emprunts d'émetteurs privés de la catégorie « Investment Grade ». Il est calculé quotidiennement et publié par Bloomberg Barclays Capital.

■ 15% : Euro Stoxx® : cet indice action est composé des principales capitalisations de la zone euro, libellé en euro, présentes dans l'indice Stoxx® 600. Il est calculé quotidiennement et publié par la société Stoxx Limited.

■ Modalités de souscription-rachat :

- L'investisseur peut demander la souscription ou le rachat de ses parts, soit en montant, soit en nombre de parts, chaque jour de bourse auprès du centralisateur l'Union Financière de France Banque. L'heure limite de réception des ordres qui sont traités à cours inconnu sur la base de la prochaine valeur liquidative est fixée à 11h (onze heures) le jour ouvré précédant le jour de calcul de la valeur liquidative. Pour les souscriptions ou les rachats qui passent par l'intermédiaire d'un autre établissement, un délai supplémentaire pour acheminer ces ordres est nécessaire pour le traitement des instructions.

- La valeur liquidative est calculée de manière hebdomadaire, le dernier jour ouvré de chaque semaine à Paris et est datée de la veille.

- Cette catégorie de parts capitalise ses sommes distribuables.

■ Autres informations :

- Les instruments dérivés et intégrant des dérivés pourront être utilisés à titre d'exposition et/ou de couverture pour porter l'exposition de l'OPCVM Maître au-delà de l'actif net. Le risque global de l'OPCVM Maître est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

- La performance de l'OPCVM résulte de l'évolution de la valeur des parts de l'OPCVM Maître.

- Recommandation : la durée de placement recommandée est de 3 ans. Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans.

Profil de risque et de rendement :

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

■ Texte expliquant l'indicateur et ses principales limites :

- L'OPCVM se trouve dans la catégorie de risque / rendement indiquée ci-dessus en raison de la volatilité des marchés de taux et dans une moindre mesure des marchés actions. Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Enfin, la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

- L'OPCVM ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

■ Risques importants pour l'OPCVM non intégralement pris en compte dans cet indicateur :

- **Risque de crédit** : L'émetteur d'un titre de créance détenu par l'OPCVM Maître n'est plus en mesure de payer les coupons ou de rembourser le capital, accru du fait que l'OPCVM Maître est susceptible d'investir en titres spéculatifs (high yield).

- **Risque de liquidité** : l'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs de l'OPCVM Maître.

- **Risque de contrepartie** : L'OPCVM Maître est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM Maître.

- **Impact de l'utilisation de produits dérivés et de produits intégrant des dérivés** : l'utilisation de ces instruments expose l'OPCVM Maître à des sources de risques et donc de valeur ajoutée que des titres en direct ne permettent pas d'atteindre.

Pour consulter l'intégralité des risques liés à l'OPCVM, il convient de se reporter au prospectus, disponible sur le site : www.uff.net.

Frais :

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

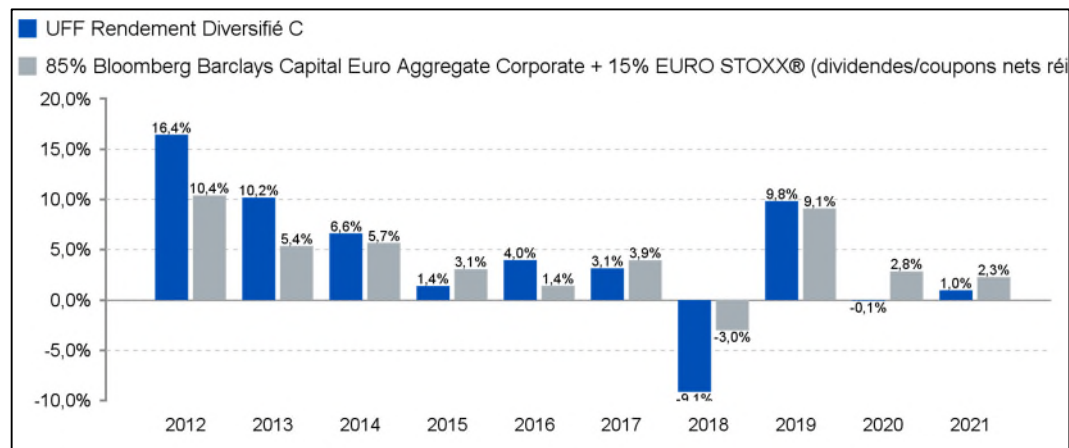
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4% maximum
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur pourrait payer moins de frais.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au paragraphe « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.uff.net.

Performances passées :



Source : Abeille Asset Management, Engine Europerformance

Avertissements et commentaires :

Cette part a été créée le 15/01/2001.

Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes / coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Informations pratiques :

▪ Dépositaire : CACEIS Bank

▪ Fiscalité :

Selon le régime fiscal de l'investisseur, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM. La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

▪ Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM ainsi que sur les autres catégories de part :

Les documents d'information de l'OPCVM maître et de l'OPCVM nourricier (prospectus, rapport annuel, document semestriel) sont disponibles gratuitement en langue française à l'adresse suivante. Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de :

Union Financière de France Banque
UFF Contact
32, avenue d'Iéna - 75783 Paris Cedex 16 - France
Téléphone : 0 805 805 809 (service et appel gratuits)
www.uff.net

▪ Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative :

La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion ou sur le site internet : www.uff.net.

La Politique de rémunération et éventuelles actualisations sont disponibles sur le site internet www.avivainvestorsfrance.fr et un exemplaire pourra être mis à disposition gratuitement et sur simple demande écrite à l'adresse ci-dessus.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 17 mai 2022.

Cet OPCVM est agréé et réglementé en France par l'Autorité des Marchés Financiers. Il est autorisé à la commercialisation en France.

La société de gestion Abeille Asset Management est agréée et réglementée en France par l'Autorité des Marchés Financiers (n° GP 97-114).

La responsabilité d'Abeille Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Abeille Asset Management, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 18.608.050 €, enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 335 133 229. Siège social : 14 rue Roquépine, 75008 Paris.